

ALERTE ENVIRONNEMENT dans le bassin des Paillons

Un projet "pharaonique" actuellement à l'étude.

Le projet :

- créer un pôle d'activités économiques sur le site de la carrière de La Cruella à La Turbie
- relier Monaco (Fontvieille) à La Turbie (La Cruella) en créant un tunnel ferroviaire à deux tubes (un pour les passagers, un pour le fret)
- la zone d'activités économiques comprendrait un parking de 3 000 places, une gare pour passagers et fret, une plateforme logistique, un parc d'activités économiques (bureaux, usines de production, centres de stockages).
- **la carrière de La Cruella (1 000 000 de tonnes par an) qui alimente en granulats une grande partie de l'est du 06 et de Monaco serait remplacée par l'ouverture d'une nouvelle carrière sur le plateau de La Lara, commune de Peillon !!**
- **à plus long terme, le concassage serait aussi transféré sur La Lara !!**
- **la lecture du projet laisse entrevoir la reprise de projets plus anciens concernant l'aménagement du plateau Tercier !!**

Il n'est pas sûr que, dans le long terme, La Turbie soit vraiment gagnante au change. Le seul véritable intérêt de ce projet est de permettre à la principauté de Monaco de résoudre une partie de ses problèmes liés à l'exiguïté de son territoire.

Nous nous opposons à ce projet qui va générer des pollutions nouvelles dans le bassin des Paillons. Ce secteur

- est suffisamment envahi par les poussières fines
- est suffisamment défiguré par les autres carrières déjà existantes
- doit être protégé pour ses nappes phréatiques, ses sources et ses captages
- *doit être protégé en tant que poumon vert de l'est du département.*

Ce projet porte atteinte à notre patrimoine (qualité de l'environnement naturel et beauté des paysages) **dans lequel l'eau est une ressource à protéger.**

Si vous aussi vous pensez que ce projet n'est pas bon pour nous, vous pouvez agir

- en rejoignant l'une des associations présentes dans votre secteur
- **en vous exprimant dans le cadre du SCoT qui sera présenté à la population du Pays des Paillons.**

Le SCoT, k'es ako ?

C'est le Schéma de Cohérence Territoriale.

C'est un document d'urbanisme qui fixe la vocation générale des espaces et définit les orientations d'aménagement dans une perspective de développement durable.

Après l'approbation du SCoT, des PLU (plans locaux d'urbanisme) naîtront, qui remplaceront les POS.

C'est la Communauté de Communes du Pays des Paillons qui s'est dotée de cette compétence d'aménagement du territoire.

Le document qui sera présenté au public du 26 septembre au 27 novembre est le fruit d'une réflexion à laquelle, entre autres, les associations de défense de l'environnement ont participé.

Dès le 26 septembre, ce document sera présenté à la population lors de réunions publiques (une par commune), et pourra être consulté : il sera exposé dans chaque commune et au siège de la communauté de Communes (salle de La Miaglia à Contes).

Chaque citoyen pourra faire connaître son avis, ses suggestions dans un registre qui sera mis à disposition dans toutes les communes.

Vous pourrez donc vous exprimer sur les sujets abordés par le SCoT.

On vous donne la parole, prenez-la !

Ne comptez pas que sur les associations ou sur les élus : tous ont besoin de connaître votre avis. Exercez votre citoyenneté.

Merci d'avance de votre participation.

Val de Laghet, Les Amis des sources, ACME, Paillons Environnement, Les Amis de Peille, Le Comité de défense des sites de la Turbie, Paillon Vert.